

Diplôme approfondi en langue française DALF C1 tout public

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**

Reconnaissance du niveau de français (C1) tel qu'il est décrit par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) du Conseil de l'Europe)

Code(s) NAF : **85.42Z**
Code(s) NSF : **100**
Code(s) ROME : **K2111**
Formacode : **15254**

Date de création de la certification : **22/05/1985**

Mots clés : **Evaluation**, **diplome**, **FRANCAIS**,
Français Langue Etrangère

Identification

Identifiant : **1700**
Version du : **22/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Arrêté du 10/07/2009](#)
- [Arrêté du 22/05/1985](#) :

Non formalisé :

- **les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le DALF C1 tout public est un diplôme du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, validant le niveau C2 du CECRL, niveau le plus élevé décrit par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le DALF C1 repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique.

La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou

Public visé par la certification

- adultes

moins importante accordée à l'interaction et à la médiation. Plusieurs traits caractérisent le niveau C1: le bon accès à une large gamme de discours qui permet une communication aisée et spontanée comme on le verra dans les exemples suivants : *peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. A une bonne maîtrise d'un répertoire lexical large dont les lacunes sont facilement comblées par des périphrases. Il y a peu de recherche notable de certaines expressions ou de stratégies d'évitement ; seul un sujet conceptuellement difficile peut empêcher que le discours ne se déroule naturellement.* Les capacités discursives qui caractérisent le niveau précédent se retrouvent au Niveau C1 avec encore plus d'aisance, par exemple : *peut choisir une expression adéquate dans un répertoire disponible de fonctions du discours pour introduire ses commentaires afin de mobiliser l'attention de l'auditoire ou de gagner du temps en gardant cette attention pendant qu'il/elle réfléchit ; produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation bien maîtrisée des structures, des connecteurs et des articulateurs.* (CECRL p 33)

Modalités générales

Le DALF C1 est destiné aux adultes. Les supports utilisés sont des documents sonores ou écrits longs et complexes qui traitent de thèmes de société dans le domaine des Lettres et sciences humaines ou dans le domaine des Sciences. Il s'agit de documents de vulgarisation. Ces documents servent de supports à la compréhension orale et écrite, à la synthèse de documents, à la production écrite et à la production orale.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Reconnaissance personnelle, professionnelle et sociale

Il s'agit d'un niveau supérieur au niveau requis pour l'acquisition de la nationalité française (B1) ou pour être dispensé du test linguistique pour entrer à l'université (B2). Les candidats qui ont réussi le C1 s'en serviront surtout pour prouver à leurs futurs employeurs qu'ils ont un niveau de français plus élevé que celui qui permet d'entrer à l'université.

Pour l'entité utilisatrice

Les diplômes du DELF et du DALF sont des certifications valides, calibrées, sensibles, standardisées et équitables, destinées à toute personne qui, pour des raisons éducationnelles, professionnelles ou personnelles, souhaite faire valider ses connaissances en français de façon fiable, équitable et officielle. Pour garantir les qualités métriques et pédagogiques des outils d'évaluation, le CIEP dispose d'une cellule d'expertise pédagogique et psychométrique. L'approche psychométrique permet de s'assurer de la mesure précise et effective des compétences des candidats et apporte la garantie d'un haut niveau de fidélité des épreuves.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le diplôme DALF C1 tout public peut être proposé à des adultes possédant un excellent niveau en français.

Centre(s) de passage/certification

Extrait de l'arrêté ministériel, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELFF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

- 199 centres agréés sur toute la France :
- 1196 centres agréés à l'étranger, répartis dans 173 pays :

Cas particulier : pour ne pas introduire de disparités dans le traitement des élèves dans le cadre de la convention conclue entre l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), la Mission laïque française (MLF) et le CIEP, l'ensemble des élèves des classes homologuées pourra se présenter aux épreuves du DELF et/ou du DALF.

Compétences évaluées

Le DALF C1 évalue les compétences suivantes :

1 - la compréhension orale

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés :

- un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes
(deux écoutes)
- deux brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...)
(une écoute).

Durée maximale des documents : 10 mn

Durée de l'épreuve : 40 minutes / 25 points

Le candidat devra :

dégager la problématique générale, au-delà du sujet abordé (compréhension globale)

Identifier le ou les locuteurs et leur fonction

Identifier les différents points de vue et intentions exprimés, éventuellement les reformuler

Extraire les informations essentielles, les mettre éventuellement en relation

Expliciter les informations importantes par reformulation

Extraire des détails précis mais essentiels à la compréhension de l'ensemble

2 - la compréhension écrite :

Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1000 à 1100 mots.

Le candidat devra :

Saisir la spécificité des documents

Etre capable de dégager la problématique et l'organisation d'ensemble des textes (compréhension globale)

Identifier les enjeux, points de vue et positions exprimés

Mettre en relation les différents arguments évoqués

Expliciter les informations importantes par reformulation

Extraire des informations précises et détaillées

Durée : 50 minutes / 25 points

3 - la production écrite

2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences

Production d'un écrit synthétique de 220 à 240 mots à partir de deux ou trois textes structurés portant sur un sujet complexe et répondant à une problématique identifiée.

Rédaction d'une argumentation de 250 mots environ, pouvant prendre la forme d'un courrier formel ou non formel, d'un rapport, d'un discours, dans une forme claire et articulée.

Le candidat devra :

- synthétiser des informations de sources différentes
- mettre en évidence les arguments et les points saillants et pertinents répondant à une problématique
- faire preuve d'une bonne maîtrise du code sociolinguistique à l'écrit
- produire un écrit organisé, cohérent et structuré pour parvenir à une conclusion
- présenter des faits, un contexte, une situation
- formuler clairement des idées et arguments
- proposer des exemples pour illustrer idées et arguments
- mettre en œuvre les fonctions de la langue adaptées à la situation : protester, nuancer, insister, attirer l'attention
- produire un texte cohérent et clairement articulé / structuré

4 - la production orale

2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences

*Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury.

Le candidat devra :

- synthétiser des informations de sources différentes
- être capable de dégager la problématique des documents
- élaborer une réflexion personnelle en mettant en évidence les arguments et les points saillants et pertinents répondant à la problématique
- produire un discours organisé, cohérent et structuré pour parvenir à une conclusion
- soutenir un débat de manière convaincante
- réagir aux commentaires et aux contre arguments avec aisance, spontanéité et pertinence.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Le DALF C1 valide le niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non
Matérialisation officielle de la certification :
un diplôme sécurisé avec notes inscrites au dos du diplôme

Plus d'informations

Statistiques

10792 candidats admis en 2014 sur 15 383 candidats inscrits

Autres sources d'information

<http://www.ciep.fr/dalf>